

École St-Joseph Alban

615, boul. du griffon
C.P. 9
Anse-au Griffon (QC)
G4X 6A5

Page web de notre école
cschic-chocs.qc.ca/index.php/nos-établissements/écoles-primaire/saint-joseph-alban



À l'école St-Joseph Alban, nous travaillons tous ensemble afin d'accompagner chaque élève vers la réussite!

Direction :

Carl Sirois : 418-892-5311
carl.sirois@csscc.gouv.qc.ca

Intervenante-pivot de lutte contre la violence et intimidation :

Mylène Roussy : 418-892-5311
mylene.roussy@cschic-chocs.qc.ca

Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Qu'est-ce que la violence?

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée de façon **intentionnelle** ayant pour but de blesser ou d'engendrer un sentiment de détresse sur une autre personne.

Qu'est-ce que l'intimidation?

Tous comportement, parole ou geste fait de façon **répétitive** ayant pour effet d'engendrer un sentiment de détresse sur une personne. Il peut aussi y avoir **inégalité des forces** comme par exemple, deux élèves qui s'acharnent de façon répétitive sur la même victime.

Qu'est-ce qu'un conflit?

Un conflit n'est pas prévu. Il survient à la suite d'un désaccord entre deux ou plusieurs élèves. Un conflit peut survenir lorsqu'il y a une confrontation au niveau des valeurs ou des croyances.



Dans notre école, la violence et l'intimidation c'est NON!

Les valeurs de notre école sont :

- ✓ Le respect
- ✓ L'engagement
- ✓ La coopération

L'équipe de l'école Saint-Joseph-Alban travaille en partenariat avec les parents utilisateurs afin d'outiller leur enfant face aux comportements de violence et d'intimidation.

Que faire si votre enfant est victime de violence ou d'intimidation à l'école?

- ✓ Écouter votre enfant, rassurez-le en lui disant qu'il a le droit de se sentir en sécurité à l'école.
- ✓ Demandez-lui de vous relater les faits, avec les personnes concernées, le moment de la journée où l'évènement s'est produit et autres. Vous pouvez prendre le tout en note afin, de transmettre ces informations le plus précisément possible.
- ✓ Appelez le directeur (Carl Sirois) et l'enseignante afin de les informer de la situation.

À la suite d'un dévoilement, soyez assurer que notre équipe appliquera le protocole de lutte contre la violence et/ou intimidation. L'enfant qui est l'ôte des gestes de violence ou d'intimidation sera rencontré par la direction ou l'intervenante-pivot et des rencontres de supervision sera effectuées afin de s'assurer que le comportement cesse et ne se reproduit plus.

Quel est mon rôle en tant que parent?

Le rôle des parents c'est d'être avant tout un modèle pour leur enfant. Pour cela, vous devez apprendre à votre enfant à :

- Sociabiliser de façon positive.
- Gérer sa colère et frustration.
- S'exprimer avec des mots convenables et respectueux
- Respecter les limites des autres sans oublier de respecter les leurs.
- Respecter les particularités et les différences des gens qui les entourent.

De plus, la collaboration et la bonne entente entre les parents et l'équipe-école est de mise, afin d'assurer la cohérence des interventions tout en favorisant le développement de l'enfant de façon positive.

La direction, les enseignants et le personnel de soutien de l'école Saint-Joseph Alban ont à cœur le bien-être et la réussite de votre enfant. Ils font tout leur possible pour travailler en ce sens.

Voici les mesures de lutte contre la violence et l'intimidation effectuées au sein de notre école :

Outiller les élèves et le personnel à reconnaître des gestes de violence et d'intimidateurs.

Les informer sur l'importance de dénoncer ces comportements et d'agir rapidement afin d'assurer la sécurité de chaque élève.

Offrir aux enfants des activités en lien avec la communication positive, les stratégies à adopter pour avoir une bonne santé mentale, les étapes de résolution de conflits, le respect de la différence et autres.

Favoriser l'implication des membres du personnel, des élèves et des parents dans le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.